

# Lutte de classe

## Sabotage et grandes manœuvres

Il est évident qu'en coulisse, Chirac avait obtenu l'assurance que les dirigeants syndicaux se rendraient à l'invitation de l'UMP pour entamer "*des discussions constructives et responsables en vue de modifier le contrat première embauche*". Alors qu'au même moment, trois millions de lycéens, d'étudiants et de travailleurs manifestaient dans toute la France pour exiger le retrait immédiat et inconditionnel du CPE, du CNE et de la loi sur l'égalité des chances.

Les grandes manœuvres des Thibault, Mailly, Chérèque et consorts n'avaient pas d'autre objectif que de permettre à Chirac et son gouvernement de reprendre l'initiative, contre la volonté exprimée par les millions de manifestants et l'immense majorité de la population qui a rejeté l'offre "*d'aménagement*" du CPE proposé par Chirac et de Villepin.

Comment expliquer autrement que Chirac affaibli, puisse lancer en direction des jeunes que "*Les étudiants doivent pouvoir préparer leurs examens et les lycéens reprendre leurs cours*" ?

N'a-t-il pas reçu l'assurance de la part des dirigeants syndicaux qu'ils n'appelleraient pas à la grève générale le 5 avril, et qu'ils lui offriraient sur un plateau un répit de 15 jours, dans l'espoir qu'entre temps la mobilisation s'essouffle ?

### **Avions-nous raison de dire qu'il fallait rompre les relations avec Chirac et son gouvernement ?**

Comment les dirigeants syndicaux, qui sont de fins manœuvriers, jouent-ils la carte du pourrissement et soutiennent ainsi le gouvernement ?

C'est très simple. Côté cour, ils disent qu'ils refusent de discuter avec le gouvernement tant que le CPE n'aura pas été abrogé. L'intersyndicale a réaffirmé mercredi que "*L'objectif n'est pas de négocier des aménagements au CPE mais d'obtenir son abrogation*". Côté jardin, ils acceptent la proposition de "*dialogue social*" de Chirac. Contradiction ?

Non, car en entamant ces discussions avec le gouvernement, cette fois ce n'est pas le contenu de ces discussions qui déterminent dans l'immédiat la suite des événements, mais le délai pendant lequel ces discussions vont avoir lieu et pendant lesquels les dirigeants syndicaux se sont engagés vis-à-vis du gouvernement à ne pas appeler à la mobilisation des jeunes et des travailleurs.

Dans sa déclaration, l'intersyndicale le dit clairement : "*l'hypothèque du CPE devait être très rapidement levée*" et doit passer "*par le vote avant les vacances parlementaires le 17 avril d'une loi abrogeant le CPE*", faute de quoi ils se disent prêts à décider d'un "*nouveau temps fort de mobilisation*".

### **Pour qui roulent Thibault, Mailly, Chérèque, Aschieri, Julliard ?**

A la suspension du CPE par le gouvernement, correspond la suspension de la mobilisation par les dirigeants syndicaux, voilà le compromis pourri que les dirigeants syndicaux ont passé avec Sarkozy.

Alors que Chirac et son gouvernement sont minoritaires et illégitimes depuis le 29 mai 2005, alors que le pouvoir et les institutions sont ébranlés par la mobilisation de plus en plus massive de la population contre le CNE-CPE, les dirigeants syndicaux s'arc-boutent pour soutenir le régime en place.

D'ailleurs, dans ce domaine ils ne sont pas en reste. L'intersyndicale a appelé tous les anti-CPE "*à rencontrer dans l'unité*" les députés et les sénateurs dans leur circonscription ce week-end pour exiger le retrait du CPE et "*à rendre publique leurs réponses*".

Comment faut-il interpréter cette nouvelle manœuvre ?

Alors que le 21 avril 2002, l'immense majorité des travailleurs a rejeté l'ensemble des partis institutionnels parce qu'ils proposaient aux électeurs de poursuivre la même politique réactionnaire ; alors que le 29 mai 2005, l'immense majorité des travailleurs a infligé une nouvelle défaite cinglante aux principaux partis institutionnels, l'UMP et le PS, c'est vers ces partis-là qu'il faudrait aujourd'hui se tourner, mais pour leur dire quoi, pour leur demander quoi ?

On aura bien compris que les dirigeants syndicaux tendent par tous les moyens de redonner un semblant de légitimité au Parlement et aux institutions bonapartistes vacillantes de la Ve république et à ses valets. Mais pas seulement. En fait, il s'agit d'opposer le fonctionnement "*démocratique*" des institutions à la mobilisation des jeunes et des travailleurs qui remet en cause l'existence même de ces institutions.

La démocratie version Chirac, Sarkozy, Hollande, Thibault, Mailly, Chérèque, ce serait donc l'expression du droit de la minorité à imposer sa politique à la majorité du peuple.

C'est dans ce sens qu'il faut également interpréter la proposition de loi du PS visant à abroger le CNE et le CPE. Il s'agit d'opposer la "*légalité*" des institutions à la rue, sous-entendant que celle-ci n'aurait aucun fondement "*légal*".

### **La proposition de loi du PS est une ignominie.**

Hollande a insisté en répétant à plusieurs reprises que "*c'est une vraie proposition de sortie de crise*". Un compromis avec le patronat ? Allons-y voir de plus près. Nous n'avons pas la totalité du texte en question, mais un seul article suffit amplement pour rejeter cette proposition de loi infâme.

A l'article 3, il est écrit que "*l'abrogation du contrat nouvelles embauches, assortie de modalités permettant de préserver les droits des titulaires des CNE déjà signés*." Donc, si l'on comprend bien, les centaines de milliers de travailleurs qui ont dû signer sous la contrainte un CNE, devraient continuer à travailler sous ce type de contrat. C'est inacceptable, tous ces contrats doivent être transformés automatiquement et immédiatement en CDI une fois que le CNE sera abrogé.

On comprend dès lors que de Villepin puisse encore affirmer que le "*devoir que nous avons, c'est d'adapter notre modèle social si nous voulons le sauvegarder*".

Les dirigeants des syndicats et des partis se réclamant du mouvement ouvrier n'ont-ils pas manifestés depuis des décennies une remarquable faculté d'adaptation aux institutions de la Ve république, prêts à tout faire pour les sauvegarder, à trahir tous les mouvements sociaux depuis 2002, en collaborant à la liquidation de nos conquêtes sociales et démocratiques ?

Pour finir, au lieu de se livrer à des pronostics sur l'éventuelle démission de de Villepin qui a dit "*je tirerai naturellement toutes les conclusions nécessaires au fil des prochains jours*", formule généralement utilisée en pareille circonstance, laissons plutôt la parole à Jean-Louis Debré qui semble faire preuve d'une certaine lucidité "*On ne parle plus du CPE, maintenant on parle de renverser le gouvernement. Je me demande où nous allons*". "*Est-ce que les gens qui manifestent et qui organisent ces manifestations veulent vraiment la modification du CPE comme ils l'annonçaient il y a 15 jours ou est-ce qu'aujourd'hui ils veulent aller vers la révolution ?*" Et Bayrou d'évoquer "*un effondrement des institutions*", jugeant "*le moment venu*" de passer à la VIe République. La République socialiste française, bien entendu.

Toute la question est là. Elle résume à elle seule la situation politique et la tâche prioritaire qui incombe au prolétariat et à sa jeunesse.

Peut-on envisager la moindre réforme digne de ce nom, tant que les institutions de la Ve République n'auront pas été renversées par une révolution sociale ?

Peut-on imaginer un seul instant que la démocratie, les aspirations, les revendications sociales, économiques et politiques de la majorité des travailleurs et de la jeunesse pourront être respectées et satisfaites, tant que les institutions de la Ve république n'auront pas été abolies, tant que le peuple n'aura pas pris le pouvoir au moyen d'une révolution ?

Souvenez-vous de ce que disait Lénine : dès 1896, il disait qu'il fallait « *populariser* » l'idée de la révolution prolétarienne. C'est à cela que nous allons, que nous devons nous atteler.

Pour la suite à donner au mouvement en cours, pour connaître nos positions, nous renvoyons le lecteur aux analyses qui figurent dans notre rubrique "*en bref*".